

*Que
sais-je?*

HISTOIRE DE LA MONNAIE

JEAN RIVOIRE



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Histoire de la monnaie

QUE SAIS-JE ?

Histoire de la monnaie

JEAN RIVOIRE

Chargé de mission au Crédit Lyonnais
Professeur au Centre d'Etudes Supérieures de Banque



DU MÊME AUTEUR

AUX PUF, DANS LA MÊME COLLECTION

Histoire de la banque, n° 456.
L'épargne, n° 822.
Les banques dans le monde, n° 1769.
L'économie mondiale depuis 1945, n° 1856.

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Techniques et découvertes :

A la recherche du monde marin (avec Pierre de Latil), Paris, Plon, 1954.
Traité de plongée (avec Jacques Guillaume), Paris, Dunod, 1955.
Trésors engloutis (avec Pierre de Latil), Paris, Plon, 1959.
Euratom (avec Daniel Dollfus), Paris, Les Productions de Paris, 1959.
How to introduce the law into the space, Washington, US Government
Printing Office (Legal Problems of Space Exploration), 1961.
Auguste Piccard et l'exploration verticale (avec Pierre de Latil), Paris,
Seghers, 1962.

Economie et finance :

Géographie économique, Paris, Les Cours de Droit, 1967, 1969 et 1971.
Jalons vers l'avenir, Paris, L'Opinion, 1972.
L'inflation, Paris, Editions France-Empire, 1973.
Les problèmes monétaires internationaux, Paris, Journal officiel (Avis et
rapports du Conseil économique et social), 1976.
Les monnaies dans l'ordre ou dans le désordre, Paris, Editions de l'Epargne,
1977.
Les contraintes de la liberté, Paris, Editions de l'Epargne, 1977.
Les chemins de l'épargne, Paris, Editions de l'Epargne, 1978.

Poésie :

Incertitudes, Paris, La Plume d'Or, 1960.
La chanson grise, Paris, Editions de l'Athanas, 1978.

ISBN 2 13 039043 9

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1985, septembre

© Presses Universitaires de France, 1985
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

INTRODUCTION

Donnant, donnant. Du jour où les hommes se sont mis à parler ainsi, la voie était ouverte vers l'invention de la monnaie.

Certes, dans un premier temps, les échanges se firent par la voie du troc : donne-moi telle quantité de A, je te donnerai telle quantité de B. Mais ce genre de discussion suppose qu'au départ on sache apprécier la valeur relative de A et B ; le plus sûr moyen d'y parvenir, le plus répandu en tout cas, est d'apprécier chacun des deux biens par rapport à un troisième qui, lui, soit d'usage courant. Certains peuples, par exemple, prirent l'habitude d'exprimer les prix en têtes de bétail, donnant à celles-ci la signification d'une monnaie de compte avant la lettre. La mémoire collective en a d'ailleurs gardé le souvenir : ce n'est pas un hasard si la roupie indienne dérive du sanscrit *rûpa* (bétail) et si notre adjectif « pécuniaire » porte trace du latin *pecus*. Quand nous disons, à la suite d'Eschyle, que telle personne a « un bœuf sur la langue », c'est une façon d'insinuer qu'elle a monnayé son silence ; l'allusion est claire. Chez d'autres peuples, ce sont l'orge ou le riz, le poisson ou les peaux de bête qui servirent de référence. Ainsi, l'existence d'une monnaie de compte est sous-jacente à la notion d'échanges, alors même que ces échanges se font sous la forme primitive du troc.

Un progrès décisif fut accompli lorsqu'on prit pour référence, ici ou là, des objets faciles à manipuler et à conserver, par exemple des coquillages, des perles ou des lingots de métal. Ces objets ou « espèces » pouvaient être effectivement engagés dans n'importe quelle transaction pour fournir la contrepartie d'un bien ou, tout simplement, faire l'appoint. Autrement dit, en même temps que monnaie de compte, ils devenaient monnaie de règlement. Toute vente désormais pouvait être réglée en espèces et il appartenait au vendeur de réutiliser ailleurs les espèces ainsi obtenues ou de les conserver pour en faire usage plus tard. S'étalant dans l'espace et le temps, les échanges passaient de la formule du troc à celle, plus large, du commerce. La monnaie n'était plus seulement étalon de valeur mais aussi instrument d'échange et réserve de pouvoir d'achat.

Le système présentait tout de même un défaut : dès lors qu'elle acceptait d'être payée en espèces, toute personne courait le risque de recevoir des coquillages défectueux, des perles plus petites que les autres, des lingots de poids ou de titre insuffisants. Les lingots, certes, pouvaient être analysés et pesés à chaque transaction, mais c'était décidément compliqué. Pour lever les réticences et encourager ainsi le recours à la monnaie de règlement, l'autorité politique faisait complaisamment savoir que les espèces pouvaient être acceptées sans crainte et qu'elle-même les recevrait toujours en paiement pour la valeur convenue, alors même que leur valeur intrinsèque serait inférieure. Le meilleur moyen d'y parvenir était d'adopter, comme monnaie, des pièces métalliques frappées par une administration publique. La formule était d'autant plus séduisante que cette administration pouvait en attendre de copieux bénéfices,

dans la mesure où elle attribuerait aux pièces une valeur supérieure au coût du métal contenu.

Voilà bien l'étape essentielle. De même que l'histoire tout court commence avec l'écriture, nous pouvons considérer que l'histoire monétaire commence avec la frappe publique des pièces. Une longue période s'ouvre alors, celle de la monnaie métallique, qui s'étendra en Europe jusqu'au xvi^e siècle. Laissant aux numismates le soin d'apprécier la valeur artistique des pièces, aux sociologues leur signification politique et religieuse, nous nous attacherons dans le chapitre premier à décrire leur fonction économique.

Beaucoup plus tard, au milieu du xx^e siècle, une conception nouvelle a prévalu, dans laquelle la monnaie n'apparaît plus comme un bien réel mais comme une créance. Elle continue de jouer, tant bien que mal, son triple rôle : étalon de valeur, instrument d'échange, réserve de pouvoir d'achat. Mais en outre, faute de base matérielle, elle se sert à elle-même d'étalon. Cette nouvelle période, que nous pouvons placer sous le signe de l'étalon-monnaie, fera l'objet de notre chapitre V. Ici encore, nous resterons sur le terrain de l'économie pure, laissant aux experts en « monétique » le soin d'étudier les moyens actuels de circulation de la monnaie, par remise de la main à la main, par jeu d'écritures ou par transfert électronique.

Entre-temps, le monde a réussi, pendant le xix^e siècle et jusqu'en 1914, à combiner la solidité de la monnaie métallique et la souplesse de l'étalon-monnaie. C'est le régime de l'étalon-or, que nous examinerons au chapitre III.

Quant aux chapitres II et IV, ils seront consacrés à des périodes transitoires, respectivement :

- la genèse de l'étalon-or, aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles ;
- son démantèlement, pendant la période brève mais exceptionnellement agitée de l'entre-deux-guerres, entre 1914 et 1945.

Par-delà cet enchaînement logique, le cours de l'histoire monétaire n'est pas exempt de contestations et de retours en arrière. Ainsi, les théoriciens socialistes admettent difficilement que l'Etat donne sa garantie à une monnaie dont l'une des fonctions essentielles est de permettre aux détenteurs d'accumuler des droits sur la production à venir. Certains d'entre eux ont proposé la construction d'une économie nouvelle entièrement « démonétarisée » ; mais, là où ils ont pris le pouvoir, la monnaie a survécu. A l'intérieur même des pays capitalistes, des situations de pénurie peuvent apparaître, au cours desquelles on retrouve la pratique désuète du troc ; des formules étranges font alors leur apparition, comme celle de « monnaie d'échange » (délicieux pléonasme pour désigner une monnaie de rechange) ou d'étalon-paquet de cigarettes... Mais tout cela n'est que passer. Qu'on le veuille ou non, la monnaie doit être considérée comme une composante essentielle de toute économie développée.

CHAPITRE PREMIER

LA MONNAIE MÉTALLIQUE

Au III^e millénaire avant Jésus-Christ, l'or servait de monnaie de compte en Egypte et l'argent (concurrentement à l'orge) en Mésopotamie. Mais aucune monnaie de règlement n'existait encore et les échanges continuaient de se faire sous la forme primitive du troc. C'est vers la fin du II^e millénaire que les monnaies de règlement firent leur apparition aux deux extrémités de l'Asie, précisément en Chine et en Anatolie.

Les Chinois n'ont découvert la métallurgie que relativement tard ; mais ils ont mis alors, si l'on ose dire, les bouchées doubles. Dès le XI^e siècle avant Jésus-Christ, ils remplaçaient les coquillages par des pièces de bronze comme moyens de paiement. De forme un peu bizarre, plates d'un côté et convexes de l'autre, portant des inscriptions gravées, ces pièces répondaient aux noms pittoresques de « nez de fourmi » et « tête de chien » ; d'autres modèles vinrent ensuite, en forme de « bèches » et de « couteaux ». Beaucoup plus tard, au III^e siècle avant Jésus-Christ, apparurent les fameuses « sapèques », pièces rondes percées d'un trou carré, qui devaient connaître un succès durable dans tout l'Extrême-Orient.

Les choses se sont passées très différemment en Anatolie. Au cours de leur raid sur Babylone, vers 1530 avant Jésus-Christ, les Hittites découvrirent l'usage des monnaies de compte mésopotamiennes. Cela les incita, une fois revenus chez eux, à tirer parti de leurs richesses minières. Non contents de chiffrer les prix en « sicles » d'argent (1 sicle = 8,41 g), statères (1 statère = 2 sicles = 16,82 g d'argent), mines (1 mine = 60 sicles = 504,60 g d'argent) et talents (1 talent = 60 mines = 30,276 kg d'argent), ils

se mirent à payer leurs achats importants en métal ; pour faciliter les transactions, ils apposèrent sur les lingots une estampille indiquant clairement leur poids et leur titre. Une étape restait à franchir : estampiller non plus des lingots de dimensions variables, mais des pièces identiques les unes aux autres.

Cette étape devait être franchie au VII^e siècle avant Jésus-Christ non plus par les Hittites, mais par un peuple voisin, les Lydiens, qui venaient d'échapper à leur domination. Gygès, roi des Lydiens entre 687 et 650, est généralement considéré comme l'inventeur de la monnaie en Occident. C'est un fait que les pièces les plus anciennes, de forme ovoïde, étaient frappées en électrum, alliage d'or et d'argent que l'on trouvait à l'état natif dans les pépites charriées par le fleuve Pactole, en Lydie. D'autres pièces firent presque aussitôt leur apparition en Ionie, colonie grecque voisine de la Lydie, puis à Argos en Grèce continentale.

Au VI^e siècle, un très grand nombre de cités grecques frappent des monnaies d'argent. En Lydie, où les métallurgistes sont désormais capables de séparer l'or de l'argent, le roi Crésus fonde un système monétaire bimétalliste, avec un statère d'argent dont le poids est réduit à 10,89 g et un statère d'or de 8,17 g ; le statère d'or étant échangeable contre dix statères d'argent, la valeur relative des deux métaux se trouve ainsi fixée dans le rapport de 13,33 à 1 (rapport qui évoluera quelque peu par la suite, dans un sens et dans l'autre). Après leur victoire sur Crésus, les Perses émettent, à l'effigie de leur nouveau roi Darius, des pièces d'or auxquelles ils donnent le nom de « dariques » ; leur poids est un peu majoré, 8,41 g, ce qui leur vaudra un grand prestige et fera d'elles une véritable monnaie internationale pour les relations entre la Grèce et l'Orient. La frappe des dariques est considérée comme un privilège royal, alors que celle des pièces d'argent, les « sicles médiques », d'une valeur 20 fois moindre, est abandonnée aux satrapes.

Ainsi la monnaie possède une valeur intrinsèque

correspondant à celle du métal contenu, d'où l'expression « monnaie métallique ». Mais la confiance du public permet d'attribuer aux pièces une valeur libératoire supérieure à leur valeur intrinsèque ; le surplus, qualifié de valeur « fiduciaire », compense les ponctions des pouvoirs publics et, le cas échéant, les défauts des pièces.

Pour ce qui est des ponctions, chaque fois que des métallurgistes fournissent de l'or ou de l'argent aux ateliers monétaires, ils reçoivent en paiement une quantité de monnaie contenant moins de métal qu'ils n'en ont apporté. La différence couvre les frais de frappe et le « seigneurage », c'est-à-dire le profit que s'octroient les pouvoirs publics et qui constitue, dans certains cas, une part importante de leurs recettes.

Les défauts des pièces peuvent provenir de l'usure naturelle ou des rognages incongrus. Elles peuvent aussi prendre naissance à l'intérieur même des ateliers monétaires : le matériel ne permettant pas de garantir une parfaite constance du poids, les pouvoirs publics spécifient par exemple que l'on taillera tant de statères dans une mine d'argent, certains statères pouvant être un peu plus lourds que la moyenne, les autres un peu plus légers ; le personnel des ateliers n'étant pas composé de purs esprits, les pièces sont plus souvent livrées au-dessous qu'au-dessus de la *moyenne*...

La monnaie « divisionnaire », destinée à régler les menues dépenses ou à faire l'appoint, représente un cas bien particulier. En effet, il ne peut être question de frapper les pièces correspondantes dans un métal précieux ; plutôt que de recourir à un alliage pauvre dont la composition restera suspecte, mieux vaut encore utiliser un métal commun comme le cuivre ou le plomb. Du coup, si la valeur libératoire des pièces est faible, leur valeur intrinsèque a toutes chances d'être beaucoup plus faible encore. C'est dire que la monnaie divisionnaire présente un caractère fiduciaire très marqué ; les pouvoirs publics prélèvent sur elles un seigneurage relativement élevé.

Pour toutes ces raisons, le lien entre la monnaie et les métaux précieux est beaucoup moins rigide qu'on ne le pense habituellement. Avec un même poids et un même titre de métal, deux monnaies de pays différents peuvent s'apprécier ou se déprécier l'une par rapport à l'autre suivant qu'elles sont plus ou moins recherchées. Telle monnaie, par exemple, est dépréciée sur les marchés de change parce que son pays d'origine achète plus à l'étranger qu'il ne lui vend, ou tout simplement parce qu'elle a cessé d'inspirer confiance. Un coup d'arrêt sera donné à la baisse dès lors que des intermédiaires trouveront avantage à fondre les pièces dépréciées, transporter le métal à l'étranger et l'échanger contre d'autres pièces. Mais, outre les aléas du voyage et les interdits qui pèsent sur les transports de métaux précieux, une telle opération coûtera le prix de la frappe et du seigneurage ; autrement dit, la marge de dépréciation est grande. Inversement, quand une monnaie tend à s'apprécier, cela peut aller fort loin. Les spéculateurs ont un vaste champ d'action devant eux.

Dans chaque pays, le moindre incident risque de provoquer un décrochage entre la monnaie et les métaux. Nous verrons que c'est presque toujours dans le même sens : l'affaiblissement de la monnaie. Ou bien les pièces conservent leur valeur nominale mais s'allègent en poids et en titre, à un rythme qui varie naturellement d'un pays à l'autre ; ou bien elles conservent leur poids et leur titre mais leur valeur nominale augmente, toujours à un rythme variable suivant les pays.

De Grèce et de Perse, les monnaies métalliques vont se répandre en Mésopotamie, en Egypte, et sur tout le pourtour de la Méditerranée. Pour apprécier leur rôle dans l'histoire et dans la pensée économiques, il vaut la peine de les suivre à la trace chez les Grecs et chez les Romains, puis dans l'Occident médiéval et renaissant.

I. — Le monde hellénique

Plutarque le racontera (*Vies des hommes illustres*, Solon, XV) sur la foi de récits contemporains : l'histoire d'Athènes, au début du VI^e siècle, commence par une dévaluation monétaire. Il s'agit, dans l'esprit

de Solon, d'alléger les dettes des paysans pauvres envers les riches propriétaires fonciers, en leur permettant de payer la même somme avec moins de métal.

Quelques dizaines d'années plus tard, le tyran Hippias retire de la circulation toutes les pièces de monnaie et les remplace par d'autres, de moitié plus légères. C'est apparemment la première fois qu'un pouvoir en place résout ainsi ses problèmes de trésorerie ; ce n'est certainement pas la dernière...

A la fin du v^e siècle, les esclaves affectés à la mine de plomb argentifère du Laurium profitent des fréquentes incursions spartiates pour abandonner leur poste de travail. La production est arrêtée pendant plusieurs années, ce qui oblige les Athéniens à frapper des pièces de bronze, moins prisées que les pièces d'argent. Dans les vers 721 à 726 de sa comédie *Les Grenouilles*, Aristophane s'étonne que le public renonce à utiliser les vieilles monnaies « bien frappées et bien sonnantes », ayant cours partout chez les Hellènes comme chez les Barbares, et se serve sans aucune hésitation des « méchantes pièces de cuivre frappées d'hier et d'avant-hier ». L'explication est pourtant simple : si les gens mettent de côté les bonnes pièces, c'est pour les thésauriser ; s'ils utilisent les mauvaises, c'est pour s'en débarrasser. Sans le savoir, Aristophane a découvert ce qu'on appellera plus tard la loi de Gresham : la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Mais ce ne sont là que péripéties. Chaque fois, la bonne monnaie finit par reprendre le dessus, en ce sens qu'Athènes se remet à frapper des pièces d'argent correspondant aux normes fixées par Solon : dans une mine de 436 g, on taille 100 drachmes, ce qui donne par conséquent 4,36 g de métal en moyenne par drachme. A l'exception de Sparte, toutes les autres cités grecques frappent, elles aussi, des monnaies d'argent ; chez les unes, la drachme correspond à 4,36 g de métal, comme à Athènes ; chez les autres, à 6,28 g. Mais le monnayage d'Athènes est réputé pour sa rigueur : poids constant, métal à 985 ‰ de pureté en général, jamais moins de 966 ‰. Aussi les pièces athéniennes sont-elles très recherchées dans l'ensemble du monde hellénique et même, comme le souligne Aristophane, au-delà. En particulier, la tétradrachme (pièce en argent de 4 drachmes) à l'effigie de la chouette tend à devenir une véritable monnaie internationale dans tout le bassin oriental

de la Méditerranée ; plus loin vers l'est, le relais est pris par la darique en or.

Les Grecs utilisent également des pièces en fer, dont la valeur intrinsèque est faible. A Athènes et dans la plupart des autres cités, cela ne concerne que les oboles, c'est-à-dire la monnaie divisionnaire (une drachme valant six oboles). Les Spartiates, eux, frappent toutes leurs pièces en fer. Peuple guerrier aux mœurs austères, ils tiennent en effet par-dessus tout à conjurer la séduction des métaux précieux. La monnaie leur apparaît comme une commodité (instrument d'échange, étalon de valeur), mais ils refusent d'y voir un moyen d'accumulation des richesses, un bien auquel on s'attache pour lui-même. Bref, aux yeux des Spartiates, la monnaie ne peut avoir d'autre valeur que celle qui lui est reconnue par l'autorité politique. Le recours aux métaux précieux ne se justifie que pour les relations entre Etats différents, faute d'une autorité politique commune ; c'est à ce seul titre que Sparte, après ses victoires, accumulera des monnaies d'argent athéniennes.

Grand admirateur de Sparte, Platon va, en théorie, plus loin encore. « La monnaie mise à la disposition des citoyens, peut-on lire dans les *Lois* (V, 742), aura cours entre eux mais sera sans valeur chez les autres peuples. » La détention de monnaies étrangères ou de métaux précieux ne sera permise qu'à l'occasion de voyages à l'étranger, sous le contrôle des magistrats ; à son retour, le citoyen devra rendre aux autorités le reliquat éventuel, contre l'équivalent en monnaie nationale. « S'il est pris à le garder pour soi, l'argent sera confisqué, le complice qui ne dénoncerait pas le porteur partagera la malédiction et l'infamie dont celui-ci sera frappé et en outre son amende, qui ne sera pas inférieure à la somme rapportée en monnaie étrangère. » On dirait que Platon décrit, avec vingt-cinq siècles d'avance, les formes les plus modernes du contrôle des changes.

Aristote est un peu à Platon ce que Racine sera à Corneille ; plutôt que ce qui doit être, il s'attache à décrire ce qui est. C'est lui qui, le premier, formule clairement les trois fonctions de la monnaie : étalon de valeur, instrument d'échange, réserve de pouvoir d'achat. De sa *Politique* (I, 9) et de sa *Morale à Nicomaque* (V, 5), il ressort que la valeur de la monnaie tient pour une part de la nature des choses, pour une part de l'autorité politique et des conventions sociales.

Tout en se réclamant lui aussi de la tradition socratique, Xénophon paraît plus sensible aux apparences qu'aux idées profondes. Dans ses *Revenus de l'Attique* (IV), il s'extasie sur le fait qu'à la différence de tous les autres biens et notamment de l'or, l'argent

conserve son prix alors même qu'on le produit en surabondance. Comment pourrait-il en aller autrement, puisque la drachme, par définition, correspond toujours au même poids de métal ? La valeur de l'argent, exprimée en drachmes, reste constante ; mais Xénophon oublie de voir que la valeur de la drachme, exprimée en pouvoir d'achat, ne cesse de diminuer ; il laisse passer une belle occasion, celle de découvrir la théorie quantitative de la monnaie...

En réalité, pendant trois siècles, la prolifération des monnaies d'argent a débouché sur une hausse à peu près constante du coût de la vie. Selon Démétrios de Phalère, le niveau des prix à Athènes a augmenté de moitié environ pendant le ^{vi}^e siècle, doublé entre 480 et 404, doublé à nouveau entre 404 et 330.

A la fin du ^{iv}^e siècle, ce sont les pièces macédoniennes qui inondent la Grèce. Maître des mines du Pangée, Philippe II a fait frapper des pièces en or à son effigie. Son fils Alexandre fait prévaloir un véritable bimétallisme sur le modèle perse : au lieu de la darique d'or valant 20 sicles d'argent, il impose dans tout son Empire le statère d'or valant 20 drachmes d'argent, étant entendu que cette drachme macédonienne est égale à la drachme athénienne. L'unification est donc réalisée entre les monnaies de Grèce et d'Orient.

Entre les années 330 et 320, la hausse des prix s'accroît dans toute la Grèce, sans doute en raison de l'afflux des métaux précieux pillés en Asie par les soldats d'Alexandre. Un lent mouvement de baisse s'amorcera par la suite.

II. — Le monde romain

Vers 450 avant Jésus-Christ, alors que la civilisation athénienne brille de tout son éclat, la loi des Douze Tables, fondement du droit romain, fixe encore

le montant des amendes en têtes de bétail. Près de deux siècles devront s'écouler avant que les Romains se familiarisent avec l'usage des pièces métalliques. En 269, leur premier atelier monétaire entre en activité sur le Capitole, à côté du temple de Junon dont les oies sacrées annoncèrent, en leur temps, l'assaut imminent des Gaulois. Le surnom de Moneta (l'avertisseuse), qui fut donné à la déesse pour commémorer l'événement, rejaillit sur l'atelier et sa production ; ainsi apparaîtra un substantif très commun et très prestigieux à la fois : la monnaie.

En cette première moitié du III^e siècle, pourtant, la monnaie est couramment désignée par le mot *aes*, qui représente aussi le bronze ou plus généralement les alliages de cuivre. C'est que la pièce la plus utilisée à Rome (l'« as », comme on l'appelle en français) est constituée par un petit lingot de bronze pesant 327 g, autrement dit une livre ou 12 onces. Le mot *aestimare* n'a pas été forgé au hasard... L'Italie du Sud, elle, fait partie du monde hellénique et utilise à ce titre les monnaies d'argent ; ses liens commerciaux avec Carthage la conduisent à utiliser aussi, de temps à autre, les monnaies d'or.

La victoire sur Pyrrhus place l'Italie du Sud dans l'obédience romaine. Dès lors, Rome est tentée de frapper des pièces d'or et d'argent pour réaliser l'unité monétaire ; les stocks de métaux précieux saisis par ses soldats lui en fournissent le moyen. Effectivement, à côté de l'as en bronze, on voit apparaître dans le cours du III^e siècle deux autres monnaies romaines : le denier en argent, l'aureus en or.

L'as, d'ailleurs, va rapidement perdre du poids. Au début, cela se justifie par le renchérissement du cuivre. Et puis, l'habitude aidant, d'autres allègements vont se produire : l'Etat y trouve son bénéfice